COMMUNE DE BARBEREY SAINT SULPICE

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 20 décembre 2022 à 19h15

A la mairie

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

<u>N° DCM2022-034</u>: Suppression du maintien du régime indemnitaire en cas de congé longue durée/maladie/grave maladie

Adoptée à l'unanimité

N° DCM2022-035 : Ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2023

Adoptée à l'unanimité

<u>N° DCM2022-036</u>: Signature de la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Aube pour la prestation « Agent chargé de la fonction d'inspection »

Adoptée à l'unanimité

<u>N° DCM2022-037</u> : Signature de la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Aube pour la prestation « Assistant de prévention »

Adoptée à l'unanimité

<u>N° DCM2022-038</u> : Signature de la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Aube pour la prestation « Conseil en prévention des risques professionnels » Adoptée à l'unanimité

N° DCM2022-039 : Projet d'extension de la brigade de Gendarmerie

Adoptée à l'unanimité

<u>N° DCM2022-040</u> : Renouvellement de la convention « Gestion des chiens et chats errants » avec Troyes Champagne Métropole

Adoptée à l'unanimité

Barberey-Saint-Sulpice, le 21 décembre 2022, Le Maire,

Alain HUBINOIS

